

FICHE DE POSTE		CHAUFFEUR POIDS LOURD	
NOM DE L'AGENT			
GRADE		Cadre d'emploi des adjoints techniques	
POSITION HIERARCHIQUE		Sous la responsabilité du coordinateur d'exploitation, et du responsable technique	

DESCRIPTIF DES TACHES

1- Collectes des déchets :

Cadre général

- Le chauffeur est responsable de la bonne exécution des tâches ;
- Vérifier avant chaque départ le bon état du véhicule ; de même lors du retour de collecte ;
- Faire le plein de carburant au retour de la collecte ;
- Rendre compte au supérieur hiérarchique des anomalies ou problèmes rencontrés lors des tournées :
 - o Remplir la feuille de route, suivre les informations et renseigner les éléments demandés avec le GPS
 - o Noter les difficultés, prendre des photos avec le téléphone,
 - o Remplir les documents demandés
- Respecter les consignes et les modalités de collecte du SIRTOMM.

Collecte en Benne Ordures Ménagères avec grue auxiliaire

- Collecter les conteneurs aériens d'apport volontaire et/ou les conteneurs semi-enterrés à l'aide de véhicules équipés d'une benne à ordures ménagères et d'une grue auxiliaire ; à cet effet, être habilité pour la manipulation d'une grue (CACES ou autorisation passés en interne) ;
- Procéder à la pesée de la benne de collecte en fin de tournée au niveau du quai de transfert ;
- Procéder au vidage des déchets en suivant les consignes du responsable du quai de transfert.

Evacuation en Camion Ampliroll des bennes de déchèteries

- Charger et évacuer les bennes des déchèteries du SIRTOMM ; les transporter sur les différents sites de traitement ;
- S'assurer du bâchage des bennes et le cas échéant, procéder impérativement à la pose du filet anti-envol avant tout transport ;
- Effectuer des transports de bennes en convoi camion + remorque (**pour les titulaires du permis SL**) ;
- Contrôler le contenu, le bon positionnement des bennes ;
- Contacter le référent hiérarchique en cas de mauvaise qualité ;
- Mettre en place des bennes lors de demandes de communes ; les évacuer ;
- Rendre compte au responsable des dysfonctionnements sur les sites des déchèteries ;
- Remettre au responsable d'exploitation les tickets de pesées des centres de traitement et renseigner sur chaque ticket la provenance de chaque benne.

Tassage des bennes de déchèteries avec le rouleau à bras

- Tasser les bennes de déchèteries (déchets qui se compactent) avec un rouleau à bras installé sur un ampliroll, en assurer l'entretien régulier selon les prescriptions du constructeur ;
- Baliser le haut de quai de la benne à tasser en période d'ouverture de la déchèterie ;
- Remplir un document de suivi des bennes avant et après tassage.

2- Entretien des véhicules :

- Laver la benne de collecte après chaque collecte OM et une fois par semaine de façon intégrale ;
- Assurer l'entretien courant selon le planning (graissage, niveaux des liquides moteurs, serrage des roues...);
- Renseigner obligatoirement les documents demandés ;
- Inscrire toutes les anomalies de fonctionnement sur la feuille de route, le GPS et en informer directement le responsable d'exploitation en cas de problème.

3- Sécurité :

- Respecter le code de la route, les règles de sécurité liées à la collecte, les protocoles de sécurité des sites exutoires ;
- Participer à des formations sur les déchets et les collectes ;
- Contrôler les organes de sécurité des camions ;
- Interdiction de consommer de l'alcool ;
- Interdiction de fumer à bord des véhicules et dans les locaux du SIRTOMM ;
- EPI : Port obligatoire des chaussures de sécurité, de gants et de vêtements haute visibilité fournis par la collectivité ;
- Renseigner sa hiérarchie si le permis de conduire est retiré.

4- Autres missions ponctuelles selon les besoins du service :

- Assurer la fonction de gardien de déchèterie ;
- Participer à diverses missions comme :
 - Entretien des locaux,
 - Entretien des équipements (réparation conteneurs...),
 - Livraison d'équipements,
 - Chargement pneus, PVC de déchèteries,
 - Travaux de manutention.

5- Divers :

- Participer à des réunions de travail en vue d'apporter des améliorations quant au fonctionnement du service ;
- Informer le supérieur hiérarchique des éventuels dysfonctionnements et proposer des solutions.

PARTICULARITES DU POSTE

- Port obligatoire de chaussures et de vêtements de sécurité ;
- Le chauffeur est responsable du véhicule et du poste de conduite, du respect de la réglementation en vigueur dont, entre autres, du code de la route et de toutes les spécificités liées à l'utilisation du matériel, du contrôle des organes de sécurité avant toute utilisation, de l'entretien et lavage-désinfection courant du camion ;
- Jours et horaires variables selon les saisons et les besoins du service ;
- Occasionnellement, travail le dimanche et/ou les jours fériés et/ou en heures supplémentaires rémunérées ou récupérées afin d'assurer la continuité du service public ;
- Travail sur l'ensemble du territoire du SIRTOMM, voire pour des transferts de déchets sur le bassin Chambérien, étendu occasionnellement sur toute la France.

COMPETENCES REQUISES ET QUALITES

- Permis PL voire super lourd ;
- Connaissances en mécanique appréciées ;
- Bonne aptitude au travail en équipe ;
- Bon contact avec le public, politesse avec les administrés et toutes autres personnes ;
- Respect des consignes de fonctionnement et de sécurité, rigueur ;
- Sens des responsabilités ;
- Bonne condition physique.

Fait à Saint Julien Montdenis, le

l'agent,

la Directrice,